

Poëlerie (rue de la)

Type de site : voirie

Précisions de localisation géographique :

L'ancienne "rue de la Poëlerie", correspond probablement à l'actuelle "rue de la Communauté" et à sa prolongation jusqu'au "pont Jarlet".

Cadastre Napoléonien (1814) : Section A

Cadastre Moderne(2010) : Section AH

En 2015, derrière les réseaux électriques, les maisons bordant l'ancienne "rue de la Poëlerie" (aujourd'hui "rue de la Communauté") et, datant d'avant la Révolution :

- la "sous-chanterrie",
- la "demeure des Asson",
- la "maison de Charles Goupilleau" (massacré en septembre 1793, et dont le corps découpé en morceaux fut ensuite jeté dans un puits du couvent N.-D. de Saint-Sauveur).
- la "demeure de Charles Auvynet".

Histoire et archéologie

En 1742, dans ses *Anecdotes de la Ville de Montaigu en Poitou*, François-Frédéric Bellouard de Jémonville (1699-1775), qui eut entre autres charges celle de sénéchal de Montaigu, évoque... "les rues principales de la ville de Montaigu sont : la Grande-Rue, du Fort, du Jardin, de la Juiverie, de la Poëlerie, etc."¹. Le nom de la "rue de la Poëlerie" ayant été ignoré par les fonctionnaires qui établirent le cadastre de Montaigu en 1814, il fut oublié. Par élimination, ce nom

Mentions

L'état des rues et leur propreté ont été une préoccupation récurrente de la municipalité de Montaigu qui, le 13 février 1837, complétant des réglementations remontant avant la Révolution, rappelait que... "Tous les propriétaires et locataires sont tenus de faire balayer régulièrement au moins deux fois par semaine et spécialement le mercredi et le samedi, au-devant de leurs maisons, boutiques, cours et dépendances. Le balayage sera fait à partir du ruisseau dans les rues à deux pavés, chacun de son côté ; les boues et immondices seront mis en tas le long de la chaussée". Ces ordures sont ensuite enlevées par

Sources ou Références

¹ Bellouard de Jémonville (François-Frédéric), [Anecdotes de la ville de Montaigu en Poitou](#), 1742 (Bibl. mun. de Nantes, Fonds Dugast-Matifeux, dossier 204).

² Délibérations du conseil municipal, 18 février 1837 (A.D.V. : 146 D1).



correspondrait actuellement à la "rue de la Communauté" et au bas de la "rue du Vieux couvent" la prolongeant vers le "pont Jarlet".

L'orthographe de la "rue de la Poëlerie" peut donner une idée de sa prononciation.

"des voitures de nettoyage appartenant à [un] adjudicataire" passant tous les mercredis et samedis, à partir de 10 h (9 h en été). "Les verres, bouteilles cassées, et morceaux de faïence et de poteries seront exposés le long des maisons séparément [...]"². Avec des rappels de règles de civilité et des obligations particulières liées aux saisons ou à telle ou telle profession particulièrement salissante...

Toujours en 1837, on décida pour l'entretien de ces rues d'utiliser une technique nouvelle, le "Mac-adam". En 1840 on y installa les premiers réverbères qui, en 1852, passèrent de six à douze.